

COMPTE-RENDU de SÉANCE DU HUIT JUIN 2020

L'an DEUX MIL VINGT, le huit juin, à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BERTRAND, Maire, exceptionnellement à la salle de restauration scolaire de Grainville sur Ry, 72 rue des Ecoles, afin de respecter les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur dans le cadre de l'épidémie de covid-19.

Etaient Présents : M. BERTRAND Jean-Pierre, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. BOY Vincent, M. MAHIEUX Philippe, M. FOULONGNE Joël, Mme LEVAVASSEUR Françoise, M. DAUFRESNE Adrien, Mme PERTUZON Magalie, Mme BOUST Denise, Mme VERLEYE Catherine, M. PREVOST Patrice.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Mme VERLEYE Catherine.

SÉANCE A HUIS CLOS

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos.

Suite à un vote à mains levées, le conseil a accepté à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos.

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER CAUX VEXIN

Sont nommés délégués communautaires :

- Délégué titulaire : M. BERTRAND Jean-Pierre, Maire
- Déléguée suppléante : Mme CAUCHOIS Marie-Line, 1er adjoint.

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE - SDE 76

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne comme suit les délégués suivants au SDE76 – Syndicat Départemental d'Energie :

- Un délégué titulaire : M. Jean-Pierre BERTRAND
- Un délégué suppléant : Mme Marie-Line CAUCHOIS

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT – SIAEPA DU CREVON

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne comme suit les délégués suivants au SIAEPA du Crevon :

- Deux délégués titulaires : M. Jean-Pierre BERTRAND, M. Vincent BOY
- Un délégué suppléant : M. Patrice PREVOST

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION MULTIPLE - SIVOM DE RY

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne comme suit les délégués suivants au SIVOM de RY :

- Trois délégués titulaires : M. Jean-Pierre BERTRAND, M. Vincent BOY, Mme Denise BOUST
- Un délégué suppléant : Mme Magalie PERTUZON

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS REPRÉSENTANT LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET L'INNOVATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS (ADICO).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, désigne :

- Madame Catherine VERLEYE, en qualité de délégué titulaire ;
- Madame Marie-Line CAUCHOIS, en qualité de délégué suppléant.

NOMINATION DES DÉLÉGUÉS A L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGÉES ENTRE SEINE ET BRAY (AIPA)

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne comme suit les délégués suivants à l'AIPA :

- Un délégué membre du conseil municipal : Mme LEVAVASSEUR Françoise, conseillère municipale
- Un délégué membre du C.C.A.S. : Mme TREVET Danièle

DÉSIGNATION DE LA COMMISSION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants,

- désigne les membres suivants pour siéger au sein du CCAS :

4 Membres élus	4 Membres désignés par arrêté du Maire
Mme BOUST Denise	Mme DELÊTRE Jacqueline
Mme CAUCHOIS Marie-Line	Mme LATEURTRE Chantal
Mme LEVAVASSEUR Françoise	Mme PRIEUR Christine
Mme VERLEYE Catherine	Mme TREVET Danièle

DÉSIGNATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Le Conseil Municipal, a élu :

- Président de la commission : M. BERTRAND Jean-Pierre, maire ;
- Trois membres titulaires : M. MAHIEUX Philippe, M. BOY Vincent, M. FOULONGNE Joël ;
- Trois membres suppléants : Mme PERTUZON Magalie, M. Patrice PREVOST, Mme Catherine VERLEYE ;

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil Municipal,

A établi la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID), comme suit :

M. DAUFRESNE Adrien (conseiller municipal), M. FOULONGNE Joël (conseiller municipal), Mme LEVAVASSEUR Françoise (conseillère municipale), M. MAHIEUX Philippe (conseiller municipal), Mme VERLEYE Catherine (conseillère municipale), Mme ARCHERAY Agnès, M. BAPE Reynald, Mme CHARREL Frédérique, Mme CORREIA Françoise, Mme DANTZ Florence, M. DELÊTRE René, M. DESCHAMPS Philippe, M. DUVAL Philippe, M. GAMBIER Bertrand, M. JEANDEL Denis, M. LATEURTRE Yves, M. LEBLAY André, M. LECLERC Jean-Marie, M. LEGOY Martial, M. LEROY Jean-Paul, Mme MORUE Corinne, M. RICOUARD Louis, M. TREVET Daniel, M. VIGOR Eddie.

Le tableau de présentation est annexé aux présentes.

COMMISSIONS COMMUNALES :

COMMISSION DES FINANCES :

Président : M. BERTRAND Jean-Pierre.

Membres : Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. BOY Vincent, M. PREVOST Patrice.

COMMISSION URBANISME :

Président : M. BERTRAND Jean-Pierre.

Membres : M. BOY Vincent, M. MAHIEUX Philippe, M. FOULONGNE Joël, Mme LEVAVASSEUR Françoise, Mme BOUST Denise.

COMMISSION ÉGLISE-CIMETIÈRE :

Président : M. BERTRAND Jean-Pierre.

Membres : M. BOY Vincent, M. FOULONGNE Joël, M. DAUFRESNE Adrien, Mme VERLEYE Catherine.

COMMISSION TRAVAUX - CHEMINS - VOIRIE :

Président : M. BERTRAND Jean-Pierre.

Membres : M. MAHIEUX Philippe, M. FOULONGNE Joël, Mme PERTUZON Magalie, Mme BOUST Denise.

COMMISSION INFORMATION – ANIMATION VILLAGE :

Président : M. BERTRAND Jean-Pierre.

Membres : Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. FOULONGNE Joël, Mme LEVAVASSEUR Françoise, Mme PERTUZON Magalie, Mme VERLEYE Catherine.

COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES :

Conseiller municipal titulaire : M. MAHIEUX Philippe

Conseiller municipal suppléant : M. FOULONGNE Joël

ENTENTE INTERCOMMUNALE DES COLLÈGES DE DARNÉTAL :

Un délégué titulaire : M. BERTRAND Jean-Pierre

Un délégué suppléant : Mme PERTUZON Magalie

UNION REGIONALE DES COLLECTIVITÉS FORESTIÈRES DE NORMANDIE :

Élu référent forêt-bois : M. PREVOST Patrice

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE :

Correspondant défense : M. DAUFRESNE Adrien

DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal décide à l'unanimité, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTIONS AU MAIRE

Vu la demande du Maire de fixer des indemnités de fonction inférieures au barème ci-dessous :

Population (moins de 500 habitants) :

Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique.....25,5 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions de maire au taux de 21,25 % de l'indice brut terminal de la fonction publique avec effet au 26 mai 2020 et d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

VERSEMENT DES INDEMNITES DE FONCTIONS AUX ADJOINTS

Considérant le barème ci-dessous des indemnités de fonctions des adjoints,

Population (moins de 500 habitants) :

Taux maximal de l'indice brut terminal de la fonction publique.....9,9 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire au taux de 6,92 % de l'indice brut terminal de la fonction publique avec effet au 26 mai 2020 et d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Monsieur le maire propose de prévoir en dépense d'investissement :

- Remboursement du prêt TVA : Prêt réalisé en 2018 pour un montant de 24 539 € lors des travaux d'effacement des réseaux, la TVA ayant été reversée à la commune.
- Achat de souffleur à feuilles
- Financement des travaux de voirie effectués en 2019 chemin de la ferme du Bois Aubry

QUESTIONS DIVERSES

MODIFICATION DES HORAIRES DE PERMANENCE EN MAIRIE :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les permanences des élus auront lieu les lundi et jeudi de 16h00 à 18h00. Par ailleurs, la mairie sera ouverte au public les lundi, mardi et jeudi de 14h00 à 18h00.

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DU DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le dépôt des déchets ouverts sera ouvert tous les lundis du 1^{er} avril au 30 octobre de 17h00 à 19h00 et de 16h00 à 18h00 du 1^{er} au 30 novembre.